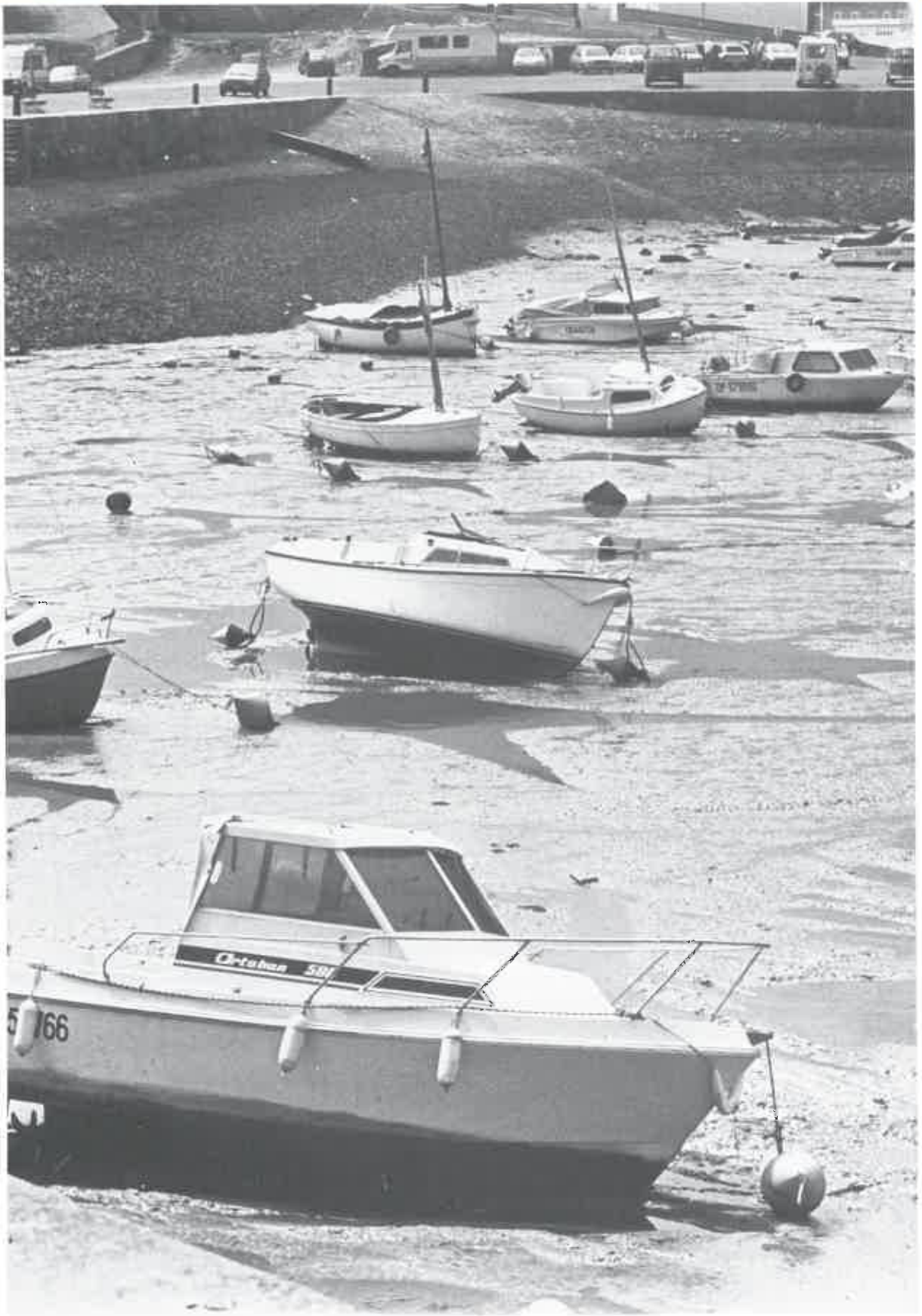


# LE PILOTE

Journal municipal  
de  
Port-en-Bessin - Huppain



FÉVRIER 1989

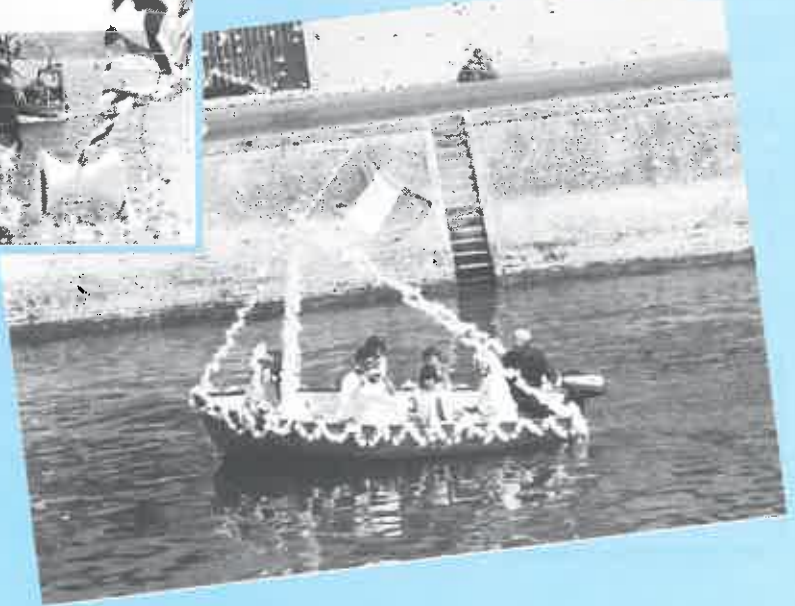
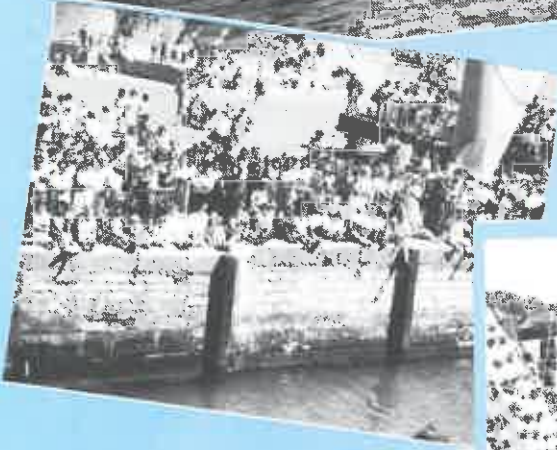


---

# SOMMAIRE

---

<i>Editorial</i>	5
<i>Le Conseil Municipal</i>	6
<i>Commissions Municipales</i>	6
<i>Commissions extra Municipales</i>	6
<i>La Mairie</i>	7
<i>Les Services Techniques</i>	7
<i>Les dépenses de fonctionnement 1988</i>	8
<i>Les dépenses d'investissement 1988</i>	8
<i>Urbanisme 1983-1988</i>	9
<i>Tourisme 1983-1988</i>	10
<i>L'Industrie</i>	10
<i>La Royale, résidence des personnes âgées</i>	11
<i>Le Foyer du Marin</i>	11
<i>Gîte communal</i>	12
<i>Ecoles primaire et maternelle</i>	12
<i>Le collège Hemingway</i>	13
<i>Forum</i>	13
<i>Sports et Loisirs 1983-1988</i>	14
<i>Problèmes de circulation Centre Ville</i>	14
<i>Centre Communal d'Action Sociale de Port-en-Bessin (Ex. B.A.S.)</i>	14-15
<i>Le Conseil Portuaire de Port-en-Bessin 1984-1989</i>	15



---

## *EDITORIAL*

---

**L**es festivités du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bénédiction de la Mer furent l'événement marquant de l'année 1988. Tous les habitants de la ville, jeunes et anciens, pêcheurs et commerçants, responsables de la commune et de la paroisse, ont œuvré pendant de longs mois, pour offrir aux visiteurs d'un jour, ce spectacle coloré unique sur la Côte Normande. Vision symbolique de l'Amour de la Mer de nos pêcheurs, de leur ferveur religieuse, du respect de leur tradition, cette fête est aussi la preuve tangible qu'une collectivité, animée d'un esprit de solidarité et d'une volonté de paix, est capable de grandes œuvres.

**Le Maire**

**C. HUET**

---

# LE CONSEIL MUNICIPAL

---

## LA MUNICIPALITE

**MAIRE** : Mme Camille HUET  
**1<sup>er</sup> Adjoint** : M. Eugène RENET  
**2<sup>e</sup> Adjoint** : M. Albert BLAIE  
**3<sup>e</sup> Adjoint** : Mme Ginette MARIE  
**MAIRE DELEGUE** : M. Bernard MARC.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis BRIANT  
Mme Simone MARIE  
M. Lucien LE CORRE  
M. Gérard VINGTROIS  
M. Pierre VALLEE  
M. Pierre MARIE  
M. Daniel ROUSSEL  
M. Jean-Louis DURAND  
M. Christian HELIE  
M. Pierre CASTEL  
Mme Bernadette ROUSSEVILLE  
M. Marcel LAMARE  
Mme Françoise DELAIN  
M. Jacques VERMES

---

## COMMISSIONS MUNICIPALES

---

### FINANCES

Mme HUET Camille	M. CASTEL Pierre
M. RENET Eugène	M. MARC Bernard
M. BLAIE Albert	M. DURAND Jean-Louis
Mme MARIE Ginette	M. MARIE Pierre
M. VINGTROIS Gérard	M. ROUSSEL Daniel

### URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mme HUET Camille	M. MARIE Pierre
M. RENET Eugène	Mme DELAIN Françoise
M. BLAIE Albert	M. ROUSSEL Daniel
Mme MARIE Ginette	M. VERMES Jacques
M. MARC Bernard	M. LE CORRE Lucien

### REGLEMENTATION ET CIRCULATION

M. RENET Eugène	Mme MARIE Simone
M. BLAIE Albert	M. DURAND Jean-Louis
M. ROUSSEL Daniel	M. CASTEL Pierre
M. BRIANT Louis	M. MARIE Pierre

### TRAVAUX COMMUNAUX - SERVICE TECHNIQUE

M. BLAIE Albert	M. LE CORRE Lucien
M. HELIE Christian	Mme ROUSSEVILLE Bernadette
M. VINGTROIS Gérard	M. BRIANT Louis
M. MARC Bernard	

### SCOLAIRE - CULTURE ET INFORMATION

Mme MARIE Ginette	Mme DELAIN Françoise
M. ROUSSEL Daniel	M. VINGTROIS Gérard
M. DURAND Jean-Louis	M. HELIE Christian
M. MARC Bernard	

### SPORTS

M. VINGTROIS Gérard	M. CASTEL Pierre
M. VALLEE Pierre	M. DURAND Jean-Louis
M. VERMES Jacques	M. LAMARE Marcel
M. BRIANT Louis	

### ANIMATION DE LA VILLE

M. CASTEL Pierre	M. VERMES Jacques
M. ROUSSEL Daniel	Mme MARIE Simone
M. VALLEE Pierre	Mme ROUSSEVILLE Bernadette
M. LAMARE Marcel	

---

## COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

---

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. RENET Eugène	Mme THOMINES Liliane
Mme MARIE Simone	Mme MARIE Cécile
M. LE CORRE Lucien	Mme MARC Evelyne
Mme DELAIN Françoise	

### COMMISSION CONSULTATIVE DE HUPPAIN

M. COHET Georges	M. MARC Bernard
M. DRAGON André	M. VERMES Jacques
Mme LANDEAU Nicole	

---

# LA MAIRIE

---

**Adresse :** 15, rue de Bayeux  
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

**Téléphone :** 31.21.72.12.

**Horaires d'ouverture au public :**  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :**

**Secrétaire Général :** M. DANLOS Philippe

**Accueil - Etat-Civil - Aide Sociale :** Mme GOSSELIN Josiane

**Comptabilité :** M. PRECIGOU Jean-Louis.

**Elections - Service des Eaux - Dactylographie :** Mlle DUVAL  
Béatrice.

**Recensement militaire - Marché :** Mme VICQUELIN Martine.

**POLICE MUNICIPALE :** Mme VICQUELIN Martine, M. GAU-  
TIER Marceau.

---

# LES SERVICES TECHNIQUES

---

**Adresse :** Impasse des Goëlands  
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

**Téléphone :** 31.21.79.02.

**PERSONNEL TECHNIQUE :**

**Adjoint technique :** M. LECARPENTIER Robert.

**Espaces verts :** M. LEGOUPIL René, M. FOUQUES Thierry.

**Voirie-Assainissement :** M. LEPOULTIER Maurice  
M. POIRIER Jean-Claude, M. HOUSSET Léon

**Services des Eaux :** M. LEDOUIT Bernard, M. VOISIN  
Frédéric.

**Bâtiments :** M. BINVAL Bernard, M. GUILLON Philippe,  
M. VEZIN Maurice.

**Service de ramassage des ordures ménagères :**  
M. LECORVIC Pierre, M. LECOUTOUR Jean-Marie,  
M. Delaunay Max.

**Femmes de services :** Mme COLLEVILLE Christiane  
Mme GERMAIN Fernande, Mme MAZZOCCHI Marie, Mlle  
LEMOIGNE Marie-Claire.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1988

En 1988, les dépenses de fonctionnement du budget communal se sont élevées à 6 483 073 F.

La répartition par chapitre budgétaire permet de constater que les dépenses de personnel représentent la charge principale puisqu'elles s'élèvent à 35,5 % du budget de fonctionnement. Cependant rapportée à la moyenne nationale qui s'établit à environ 40 à 45 % des dépenses courantes, la charge pour la ville de PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN est assez faible.

Les autres dépenses de fonctionnement sont principalement constituées des dépenses d'entretien (terrains, bâtiments, voirie) et des participations et contingents (aide sociale départementale, service d'incendie, participations syndicales).

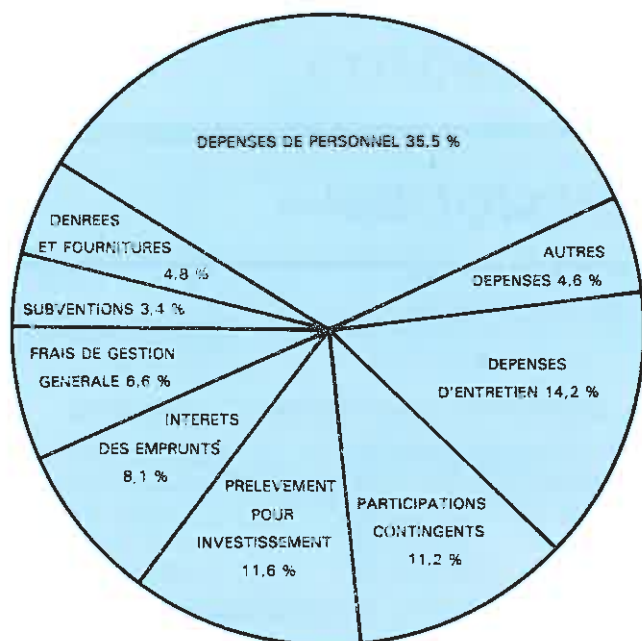
On peut également noter l'effort d'autofinancement des investissements (11,6 %) qui permet à la commune de se placer parmi les moins endettées du département et même de la région. Ainsi, en 1987, l'annuité par habitant de remboursement de la dette était de 364 F pour PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN contre 1 000 F en moyenne départementale et 969 F en moyenne régionale.

La répartition par service des dépenses de fonctionnement, révèle l'effort de la commune réalisé dans la formation des hommes (16,8 %). En matière d'éducation, la part du budget correspond aux dépenses réalisées pour les écoles maternelle et primaire (rémunération du personnel d'entretien, dépenses d'entretien, charges de fonctionnement du service de restauration, subventions). Si celle-ci semble correspondre aux charges des communes du même type que la nôtre, on peut remarquer qu'en matière de loisirs, la ville effectue un effort conséquent (7 % des dépenses 1988).

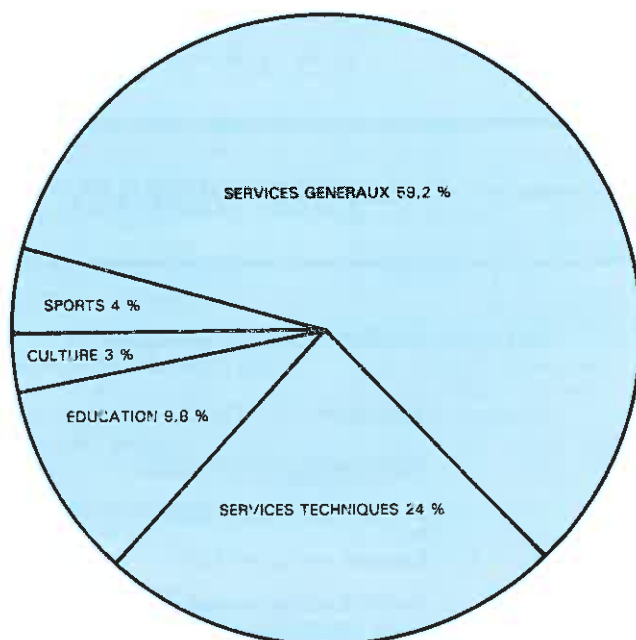
Les services généraux correspondent aux dépenses de personnel, frais de gestion générale, participations et contingents, achats de denrées et fournitures et autres dépenses. Les services techniques comprennent, pour leur part, les achats de biens nécessaires au fonctionnement des équipements communaux, l'entretien des bâtiments, des terrains et de la voirie.

Enfin, afin de financer l'ensemble de ces dépenses, qui en 5 ans s'est accru de 30 %, il est intéressant de signaler que la progression annuelle des taux d'imposition pour la même période n'a été que de 4,5 %.

REPARTITION PAR CHAPITRE



REPARTITION PAR SERVICE



## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1988

Le montant total des dépenses d'investissement s'est élevé en 1988 à 3 775 863 F.

17,8 % constituent le remboursement de la part en capital des emprunts souscrits par la commune. Les acquisitions de terrains représentent, pour leur part, 23 % de ces dépenses. 14 % ont été utilisés à l'acquisition de matériels divers. 12 % ont été

consacrés aux travaux de bâtiments. Enfin, on peut noter qu'un gros effort a été entrepris dans le domaine de la voirie (33 % des dépenses).

Pour financer ces équipements, seul un emprunt d'un montant de 900 000 F a été souscrit au cours de l'année 1988.



# URBANISME 1983-1988

Constituer des réserves foncières, préparer l'aménagement du Centre Ville, assurer la maîtrise des sols, continuer nos lotissements en accession à la propriété et notre zone industrielle, telle est l'action entreprise ces dernières années.

**La constitution des réserves foncières** pour des opérations en cours ou à venir. Ainsi ont été réalisés :

- L'achat de terrains et d'immeubles dans le centre ville pour l'aménagement d'une place publique et d'un parking (valeur de 1 234 800 F),
- L'achat d'herbages sur Huppain (7 hectares) pour l'aménagement d'un parc d'hôtellerie de plein air (valeur de 657 953 F),
- L'achat de terrains pour l'extension de la zone industrielle (valeur de 503 369 F).

**Le démarrage du réaménagement du centre ville** pour espérer solutionner le problème de circulation et de stationnement actuel et futur :

- Création d'une zone piétonnière fleurie et d'un sens unique Quai Félix Faure,
  - Mise en place d'une signalisation directionnelle dans toute la ville,
  - Aménagement provisoire (démolition des immeubles et encaissement de voirie) d'un parking à l'emplacement des anciennes écoles Rue Nationale et de « La Stella »,
- Ces travaux ont un coût d'investissement de 358 605 F.

**La maîtrise du sol par la révision de notre Plan d'Occupation des Sols** pour protéger notre environnement et assurer la possibilité d'opérations immobilières nouvelles pour le développement de notre cité.

En effet datant de 1977, le P.O.S. n'était plus adapté aux situations nouvelles, plus particulièrement sur HUPPAIN, où l'installation d'un Golf, par un promoteur privé, nécessitait une option différente d'aménagement rural, tout en préservant, par une étude du site concomitante, l'environnement de ce secteur fragile, en raison de son paysage vallonné, de ses hameaux anciens orientés nord-sud, et des nombreux « points de vue » dominant sur notre agglomération.

Par ailleurs, afin de ne pas engager la commune dans des investissements obligatoires d'équipements urbains lourds et onéreux et de maintenir une certaine coordination de synthèse constructive, certains zonages notamment en périphérie immédiate de notre agglomération furent modifiés (passage de certaines zones U en zones NA (1)).

Le conservatoire du littoral enfin a acquis, sur notre demande, une grande partie des terrains du plateau Est, dit du Castel, pour en assurer la protection.

## Le lotissement de La Goulette du Vary

Quarante six parcelles en accession à la propriété aménagées en petits hameaux pour un coût d'investissement de 3 500 000 F.

## L'aménagement de la première tranche de l'extension de la Zone Industrielle

Des travaux d'équipement pour une valeur de 465 000 F. La première tranche va permettre de recevoir la Coopérative des Pêcheurs Portais et IFREMER. Une deuxième tranche devra être rapidement entreprise en raison des demandes en instance.

(1) Zone U : Zones urbaines équipées ou en cours d'équipement, Zone Na : Zones naturelles, urbanisables dans l'avenir.

## VOIRIES ET RESEAUX 1983 - 1988

D'importants travaux de voirie et d'aménagement de réseaux ont été effectués. Cela concerne l'aménagement du CD 514 sur toute la traversée de PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN, l'aménagement d'un parking, de trottoirs et l'extension de l'éclairage public au droit du collège, l'assainissement pluvial de cet établissement pour un coût d'investissement communal total de 1 492 946 F auxquels s'ajoutent des travaux effectués par le Département (réfection de chaussée).

Par ailleurs afin d'éviter les inondations fréquentes des bas quartiers, des travaux d'assainissement pluvial ont été réalisés rue Nationale. Ils ont été accompagnés d'une réfection totale des trottoirs et du remplacement des branchements d'eau potable. L'ensemble de cette opération a coûté 470 527 F.

Enfin des travaux de réfection de trottoirs pour un coût de 120 000 F ont été entrepris rue de la Corderie et rue de la Fossette. Les chaussées des Corsaires, rue Jacques Cartier et Chemin de la Maladrerie ont été remises en état (coût d'investissement : 157 063 F). Le Chemin du Colombier et une partie de la rue du Bourg à HUPPAIN ont fait l'objet d'un élargissement.

## BATIMENTS PUBLICS 1983 - 1988

Au cours de cette période ont été réalisés :

- Des travaux de restauration ou d'aménagement sur des bâtiments scolaires : rénovation des 2 chaufferies à l'école rue de la Corderie, création d'une classe informatique, isolation du préau rue Nationale, goudronnage du pourtour de la cantine (coût global de 218 094 F). Sont en projet, la réalisation d'une unité de 4 classes supplémentaires avec rénovation de la chaufferie de la cantine rue de la Corderie et l'aménagement de la sortie des écoles rue Nationale.

- La réfection totale des toitures des mairies de PORT et HUPPAIN (coût 185 368 F).

- Citons pour mémoire : la rénovation de l'ancienne mairie rue Nationale pour la réalisation d'une petite salle polyvalente (travaux en cours).

- L'électrification des cloches de l'église de HUPPAIN.
- Le goudronnage de la cour de l'atelier municipal.

## STATION D'EPURATION

L'installation datant de 1977, des travaux de remise en état ont été nécessaires notamment : - la réparation des biodisques et la remise à neuf du digesteur pour un coût global de 372 600 F.

Ces travaux sont supportés par la taxe d'assainissement.

## SERVICE DE NETTOYAGE

En 1983, l'achat d'une balayeuse (d'occasion) a amélioré le service de voirie en permettant un nettoyage plus rapide et plus fréquent des chaussées. Prix d'acquisition 75 000 F.

Il sera nécessaire en 1989 de prévoir son remplacement.

## SERVICE ADMINISTRATIF

En 1984, l'informatique a fait son entrée dans la mairie. Compte tenu du développement des applications, il a été nécessaire en 1988 de procéder à un renouvellement du matériel (coût 150 000 F).

---

## TOURISME 1983-1988

---

Un double objectif a dominé ces années : assurer la promotion de PORT-EN-BESSIN et développer l'hébergement touristique en lui donnant une image de marque.

### Assurer la promotion de la ville :

— Grâce à l'Office de Tourisme installé dans le Centre Culturel sur un itinéraire de grande circulation et qui emploie durant les deux mois d'été une personne à temps plein en supplément des permanents afin d'inciter les touristes à visiter notre port,

— Par la réalisation d'un nouveau dépliant touristique et la mise en place de petits panneaux publicitaires directionnels des commerces de la ville, avec l'aide financière de ces derniers.

— Par l'installation à l'entrée de notre commune et à BAYEUX de quatre grands panneaux permettant la promotion de notre port et de son activité économique (coût d'investissement 140.000 F) à l'exclusion de la pancarte du golf financée

par le promoteur de cet équipement de loisirs.

— Par la réalisation, dans un proche avenir, et en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de CAEN, d'une plaquette et d'un film publicitaire sur le port.

### Développer l'hébergement touristique :

— Par l'aménagement d'un gîte communal dans l'ancien presbytère de HUPPAIN.

— Par l'acquisition de terrains sur HUPPAIN pour la réalisation d'un projet de camping 4 étoiles et d'équipements de loisirs réservés à une clientèle potentielle dont les revenus modestes ne permettent pas la fréquentation hôtelière ou qui, par goût, préfère l'hôtellerie de plein air de qualité. Ce projet a fait l'objet d'une demande de Contrat Station Littorale (financement 2/3 Etat-Région, 1/3 commune) et bénéficie d'ores et déjà d'une subvention départementale d'un million de francs.

---

## L'INDUSTRIE

---



L'extension de notre zone industrielle a pour but de faciliter :

1) La décentralisation d'industries existantes du centre ville vers la périphérie permettant par voie de conséquence une amélioration de la circulation et de la sécurité. Citons par exemple la Coopérative des Pêcheurs. D'autres industries suivront prochainement.

2) L'implantation d'entreprises nouvelles.

Le fait le plus marquant est l'installation dans notre zone d'IFREMER, laboratoire de recherche appliquée des produits de la mer et pour lequel la commune a fait un effort conséquent en offrant des avantages d'implantation. Ce laboratoire emploie actuellement à OUISTREHAM 14 personnes (techniciens de haut niveau - chercheurs biologistes et ingénieurs). Il pourrait à terme

employer 30 personnes. Ces créations d'emplois même si elles n'intéressent que l'élite de l'enseignement supérieur est un point positif pour PORT et le BESSIN.

Le choix de PORT-EN-BESSIN s'est fait sur des critères techniques :

- Position géographique de notre cité,
- Proximité des professionnels et lieux de pêche,
- Proximité de l'hébergement du personnel,
- Avantages fournis par la commune.

La construction de cet établissement de 5,2 millions de francs (financement IFREMER, Région, Département) qui commencera en septembre prochain, devra être terminée en 1990. Pour cela, IFREMER favorisera les entreprises locales.

## LA ROYALE, RESIDENCE DES PERSONNES AGEES

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juin 1975, la résidence des personnes âgées comprend 44 logements et accueille actuellement 51 locataires.

Cet équipement permet à chaque résident de vivre d'une façon autonome dans des conditions de vie agréables et sécurisantes. En effet, les locataires bénéficient de la livraison à domicile des produits d'alimentation courante (lait, pain, petite épicerie). Ils peuvent se rencontrer dans les pièces des parties communes qui sont mises à leur disposition (bibliothèque, télévision, salle de réunions, etc...). En 1987, le hall d'accueil a été équipé d'un matériel de sonorisation.

En matière de sécurité, le Centre Communal d'Aide Sociale de PORT-EN-BESSIN a réalisé, en 1988, un effort particulier en mettant à la disposition de l'ensemble des résidents un équipement de télé-alarme relié à la loge du gardien.

Bien que d'inspiration ancienne, cette résidence est particulièrement bien conçue et répond, en général, à l'ensemble des besoins des personnes âgées tels qu'ils ont été définis dans une étude réalisée par l'A.R.I.M. de Basse-Normandie.

### Renseignements pratiques :

**Adresse :** Rue Jean Bart  
14520 PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN  
**Téléphone :** 31.21.71.91  
**Gardiennage :** M. MUNEREL Jean-Jacques  
**Entretien :** Mme MUNEREL Marie-José  
Mme MENARD Annick  
**Inscriptions :** Mairie de PORT-EN-BESSIN  
15, rue de Bayeux (Tél. 31.21.72.12)



## LE FOYER DU MARIN



Ouvert au public en 1976, le foyer du Marin a été réalisé pour répondre à une demande des professionnels de la pêche qui se plaignaient de la désaffection des jeunes pour le métier de marin pêcheur à PORT-EN-BESSIN due pour partie aux mauvaises conditions d'hébergement rencontrées. Le foyer devait par la suite accueillir, lors des campagnes de pêche à la coquille, les équipages des bateaux venant de Bretagne. Aujourd'hui, ce sont essentiellement des jeunes travailleurs qui le fréquentent.

Tout au long de l'année, deux étages du foyer sont entièrement occupés par des locataires au mois (soit 19 chambres). Compte tenu du faible taux d'occupation du troisième étage (tout foyer n'est jamais complet), celui-ci a été aménagé afin de répondre à une demande en chambres pour les gens de passage (soit 11 chambres).

Outre le gîte, le personnel du foyer assure à la demande les petits déjeuners. Les résidents peuvent également préparer leur repas dans la cuisine aménagée à côté du réfectoire.

D'une manière générale, les pensionnaires se satisfont parfaitement de l'accueil qui leur est réservé comme en témoignent les appréciations notées sur le livre d'or de l'établissement.

### Renseignements pratiques :

**Adresse :** Rue de l'Eglise  
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN  
**Téléphone :** 31.21.74.35  
**Gardiennage :** M. BAZATTE Claude  
**Entretien :** Mme BAZATTE Christiane  
Mme DELAIN Louise

---

## GITE COMMUNAL

---



Ouvert au public depuis décembre 1985, le gîte communal est composé de trois logements de type F 2 (4 personnes), F 3 (5 personnes) et F 4 (7 personnes).

La réputation de cet équipement touristique est acquise puisque le taux de fréquentation était par appartement de 22 semaines en 1987. Ce chiffre est à rapprocher de la moyenne départementale qui est de 14 à 15 semaines.

**Adresse :** Rue du Bourg à HUPPAIN  
**Réservations :** Les Gîtes de France  
6, promenade Mme de Sévigné  
14039 CAEN CEDEX  
Tél. 31.82.71.65  
**Accueil :** Foyer du Marin  
Rue de l'Eglise  
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN  
Tél. 31.21.74.35

---

## ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

---

La commune alloue des subventions aux écoles primaire et maternelle pour les fournitures scolaires ainsi que pour les coopératives scolaires (subventions proportionnelles au nombre d'élèves).

Elle assure la gratuité des livres scolaires.

Elle fournit également le matériel audiovisuel (magnétophone, électrophone, projecteur à diapositive), le matériel éducatif, ainsi que le matériel électro-ménager (machine à laver, aspirateur), pour les plus petits.

L'entretien des écoles ainsi que les nouveaux aménagements sont assurés par les services techniques de la mairie.

L'engagement de tucistes apporte une aide précieuse à l'école maternelle.

**Rentrée 1988-1989 :**

— 270 élèves en primaire dont 59 hors-commune,

— 142 élèves en maternelle dont 32 hors-commune.

Le nombre d'élèves à la rentrée 1989-1990 doit être semblable.

Cet apport d'enfants de l'extérieur nécessite la construction d'un complexe scolaire comprenant quatre nouvelles classes primaires, les sanitaires, un atelier, un préau, rue de la Corderie.

La création d'un syndicat intercommunal, participant à la construction du nouveau bâtiment, est à l'étude.

Ce syndicat grouperait les communes envoyant des enfants aux écoles primaire et maternelle de Port-en-Bessin.

A l'occasion de Noël, la municipalité offre à tous les enfants une séance récréative à la salle des fêtes pour les petits, la projection d'un film au cinéma de Bayeux pour les plus grands

## LE COLLEGE HEMINGWAY

Bien qu'il fonctionne depuis 1984 dans ses nouveaux locaux, le collège Hemingway, à l'architecture spatiale, a été inauguré officiellement en janvier 1986.

Son architecture a été imposée par le Syndicat Intercommunal du collège au département et afin de mener cette opération à son terme, la commune de PORT-EN-BESSIN, par l'intermédiaire de ses services techniques, s'est énormément investie dans ce chantier. Ainsi, l'atelier municipal a-t-il réalisé le pont, la structure de la mare, le garage à bicyclette et les espaces verts.

C'est également à la demande de la ville et du principal du Collège que le département a aménagé un plateau d'évolution, réalisé le goudronnage de la cour et équipé l'établissement d'un système d'alarme de protection.

L'enseignement et l'animation du Collège sont assurés par une équipe éducative très efficace résolument tournée vers l'avenir sous la direction de son principal M. VAUDRY. Il est intéressant de noter l'effort particulier au niveau des échanges scolaires (HOLLANDE, ANGLETERRE, ESPAGNE) qui permettent des rapports très chaleureux entre nos Portais et leurs correspondants, tous futurs européens.



## FORUM



En 1983, le gros œuvre du Centre Culturel se terminait. Il restait à faire l'aménagement intérieur et à l'équiper pour toutes les activités culturelles envisagées.

Depuis, le Centre fonctionne toute l'année. Il est ouvert tous les jours de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h 30 et le dimanche de 14 h à 18 h (il est fermé hors saison le lundi).

Des expositions de toutes natures y sont présentées :

- Artistiques (peinture, sculpture, photographie d'art),
- Historiques,
- Géographiques,
- Géologiques,
- Ornithologiques, etc...

De nombreuses expositions sur la mer, la pêche, la marine à voile, le passé de Port-en-Bessin ont été très appréciées. D'autres sur notre cité maritime sont en préparation.

Nous avons dénombré en 1985 : 4 298 visiteurs, en 1986 : 4 936, en 1987 : 4 289, en 1988 : 5460.

Le Centre Culturel abrite « La Bibliothèque pour tous » gérée par des bénévoles sous la présidence de Mme DIGNE. Cette

bibliothèque a un des meilleurs rendements en prêts de livres de toute la côte.

L'atelier de poterie fonctionne toutes les semaines, depuis l'ouverture du Forum. Il est animé par M. DESERABLE.

D'autres personnes d'associations diverses travaillent aussi dans cet atelier.

Le labo-photo permet de développer les photographies officielles destinées aux archives de la mairie.

Quelques personnes viennent également y faire du développement.

La discothèque a pris un essor considérable cette année - jeunes... moins jeunes y sont fidèles.

Quant à la salle polyvalente, elle est très fréquentée.

De nombreuses associations et entreprises l'utilisent pour des conférences, des réunions, des séminaires, des projections. Le Club des Cormorans y vient fidèlement visionner films et cassettes.

Le personnel du Forum se compose de Mlle TERRIER, qui en est l'animatrice et la gardienne. Elle assure aussi l'accueil pour l'Office du Tourisme et le secrétariat, aidée par Mlle DARTHE-NAY, engagée temporairement en tant que tuciste.



## SPORTS ET LOISIRS 1983-1988

Ces années ont vu la réalisation d'équipements nouveaux, l'aménagement de 2 courts de tennis, de ses abords ainsi que la réalisation d'un petit abri en attendant la construction d'un Club House qui sera le bienvenu avec l'installation de sanitaires et d'une petite salle de réunion. Le Tennis Club Portais, créé à cette occasion, a pris à sa charge une partie des remboursements, des emprunts et assure la gestion de cet ensemble.

La salle omnisports a été équipée d'une isolation thermique et d'un chauffage permettant de solutionner les problèmes de condensation.

Le terrain des sports a bénéficié d'aménagements divers :

- La remise en état du terrain d'honneur,
- De nouvelles plantations côté CD 514 et d'une remise en état des vestiaires.

L'éclairage du stade serait le bienvenu. Une étude sera entreprise dès cette année.

L'ensemble de ces opérations a représenté un coût d'investissement de 882.570 F.



## PROBLEMES DE CIRCULATION CENTRE VILLE

Il est évident, après un fonctionnement de deux ans, l'indiscipline aidant, que la solution, si elle a fait disparaître les accidents corporels et rendu la circulation plus fluide à certaines heures, n'est pas idéale.

La solution aurait été d'effectuer l'avitaillement en glace, au niveau de la criée, en profitant de la rénovation de cette dernière, mais ce projet a été abandonné pour des raisons financières. Peut-être sera-t-il possible d'installer des bouches à fuel côté quai Baron Gérard ? Les questions et les réponses restent ouvertes. Un nouveau dialogue devra s'installer avec les commerçants et les professionnels de la pêche.

Il était urgent également d'augmenter en ville les places de stationnement et nous avons acheté un certain nombre de terrains et d'immeubles pour l'aménagement de placettes. Par ailleurs, une signalisation directionnelle fut installée mais il faut reconnaître que l'accroissement du matériel urbain augmente les risques de vandalisme qui coûtent cher sur le plan maintenance.

En période estivale, la circulation du Quai Félix Faure devenait de plus en plus difficile : l'occupation des trottoirs par l'étal des commerçants, le stationnement côté quai bloquant l'accès des chalutiers posaient des problèmes de sécurité (à signaler à cette époque des accidents corporels de piétons) et de travail pour les entreprises de la pêche. Il devenait urgent d'étudier la possibilité d'aménagement de ce secteur, avant d'entreprendre dans l'avenir des travaux définitifs (élargissement des trottoirs notamment).

Cette étude fut menée par les Services de l'Equipement de BAYEUX et montra que l'élargissement de la zone piétonnière et de la zone portuaire, le maintien du parking, nécessitaient une circulation à sens unique, la disparition du parking en épi et l'implantation d'horodateurs (pour éliminer les voitures ventouses et permettre une rotation plus rapide). Cette étude n'apportait pas de solutions miracles mais avait le mérite de tenter une expérience.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PORT-EN-BESSIN (Ex. B.A.S.)

Le C.C.A.S. a, au cours de ces 6 dernières années, acquis son autonomie financière.

Son budget global s'élève à 1.500.000 F. La gestion des 2 foyers ainsi que le service d'Aide Ménagère à domicile représente 85 % de son budget de fonctionnement.

L'Aide Ménagère à domicile en plus du service rendu aux personnes âgées permet de fournir du travail à 13 femmes. De plus, le C.C.A.S. prend en charge jusqu'à concurrence d'un revenu de 42.900 F pour une personne seule et 74.500 F pour un couple, la participation financière réclamée par les différentes Caisses de Retraite.

L'accroissement des difficultés rencontrées par certaines familles trouve pour partie sa solution dans la délivrance de

secours en nature ou la prise en charge des enfants par la cantine scolaire, indépendamment des interventions auprès des Etablissements publics (E.D.F., P.T.T. ou autres).

Pour mémoire, la tradition étant bien établie, rappelons-le « Colis de Noël » auquel participe le Comité Local des Pêches ainsi que le repas des Anciens toujours apprécié de nos aînés par son ambiance et sa chaleur.

Une question reste actuellement pendante, c'est le développement de la télé-alarme à domicile à l'image de ce qui a été réalisé au Foyer La Royale.

Une première étude a suscité un enthousiasme très relatif des personnes intéressées compte-tenu du coût de l'abonnement.

---

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE  
DE PORT-EN-BESSIN**

**Président :** Mme Camille HUET  
**Vice-Président :** M. René DAGORNE  
M. Gaston SAUVAGE

**Communes  
adhérentes :** ARROMANCHES-LES-BAINS,  
COLLEVILLE-SUR-MER, COMMES, ETRE-  
HAM, LONGUES-SUR-MER, MAGNY-EN-  
BESSIN, MAISONS, MANVIEUX, PORT-  
EN-BESSIN-HUPPAIN, RUSSY, SAINTE-  
HONORINE-DES-PERTES, TRACY-SUR-  
MER.

---

**SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
DE MAISONS - PORT**

**Président :** Mme Camille HUET  
**Vice-Présidents :** M. René DAGORNE  
M. Maurice BROCHARD

**Communes  
adhérentes :** COMMES, MAISONS, PORT-EN-BESSIN-  
HUPPAIN.

---

**S.I.R.O.M. DE PORT-EN-BESSIN**

**Président :** M. Eugène RENET.  
**Vice-Président :** M. Gaston SAUVAGE.  
**Secrétaire :** M. René DAGORNE.

**Communes  
adhérentes :** ETREHAM, LONGUES-SUR-MER, MAI-  
SONS, COMMES, MANVIEUX, PORT-  
EN-BESSIN-HUPPAIN, SAINTE-  
HONORINE-DES-PERTES, SAINT-  
LAURENT-SUR-MER, VAUX-SUR-  
AURE, VIERVILLE-SUR-MER.

**Communes bénéficiaires de prestations de services :**  
COLLEVILLE-SUR-MER, SOMMERVIEU.

Le S.I.R.O.M de PORT-EN-BESSIN assure tout au long de l'année le ramassage des ordures ménagères de 12 communes. En 1988, ce sont 2 560 tonnes de déchets qui ont été collectés et transportés à l'usine d'incinération de SAINT-VIGOR-LE-GRAND.

Les dépenses de ce service pour notre commune (collecte et traitement des déchets ménagers) sont entièrement financées par la taxe d'enlèvement, des ordures ménagères qui est calculée sur le foncier bâti.

Le fait marquant de ces dernières années a été l'acquisition en 1987 d'une nouvelle benne plus moderne, d'une plus grande capacité et, ce que vous n'avez pas manqué de remarquer, plus silencieuse. Ce nouvel équipement a été complété par des conteneurs qui ont permis de pallier au problème de circulation dans les rues du vieux PORT ainsi qu'une amélioration sanitaire du ramassage pour les hôtels et restaurants.

---

## *LE CONSEIL PORTUAIRE DE PORT-EN-BESSIN 1984-1989*

**PRESIDENT : M. Philippe de BOURGOING vice-président du Conseil Général.**

**MEMBRES**

Membres désignés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de CAEN (concessionnaire)

Membre désigné par le Conseil Municipal de PORT-EN-BESSIN

Membre représentant le personnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de CAEN

Membre représentant le personnel appartenant au service chargé de la

: gestion du port

Usagers désignés par le Comité Local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Usagers désignés par le Comité Local des Pêches de PORT-EN-BESSIN

Usagers désignés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de CAEN

Usagers désignés par le Président du Conseil Général

**TITULAIRES**

M. Marcel GOMBERT  
M. Patrice MARIE

Mme Camille HUET

M. Alain PELLEN

M. Michel GERMAIN,  
éclusier au port  
de PORT-EN-BESSIN

M. Jean-Louis DURAND

M. Edouard CARDRON  
M. Jean-Claude LEONARD  
M. Robert MERIMEE  
M. Joseph ROUSSEVILLE

M. Pierre DESPREZ

M. Robert DELAIN  
M. Bernard LEON  
M. Jean LORILLU

**SUPPLEANTS**

—  
—

M. Eugène RENET

—

M. Robert LECARPENTIER

M. Marcel LAMARE  
M. Maurice BIHEL

—

—

—

